INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 15 juin 2022**

* Les marchés européens ont mis un terme à 6 séances dans le rouge à quelques heures de la décision de politique monétaire de la Fed. Le CAC 40 a progressé de 1,35% à 6 030,13 points tandis que l’EuroStoxx50, s’est adjugé 1,64% à 3 532,19 points. La hausse était également à l’ordre du jour à Wall Street où le Dow Jones gagnait 0,50% vers 17h30.
* Les investisseurs anticipent désormais une hausse de 75 points de base du principal taux directeur de la Fed. Le Wall Street Journal et le New York Times, traditionnellement bien renseignés, ont évoqué un tel scénario en début de semaine. Les économistes seront par ailleurs attentifs au moindre indice sur sa trajectoire dans les prochains mois. A l'heure où les marchés européens clôturent, les marchés intègrent un nouveau resserrement de 75 points de base en juillet et de 50 points de base en septembre.
* " Une question importante pour le marché et les membres du FOMC sera de savoir ce qui se passera ensuite. Y aura-t-il une tendance à l'une augmentation de 25 points de base ? Y aura-t-il une pause à un moment donné ? Ou la Fed devra-t-elle agir encore plus rapidement en cas de niveaux d'inflation obstinément élevés ? ", explique Commerzbank.
* Et le cambiste de prévenir : " Si les nouvelles prévisions et les graphiques en points peuvent fournir des indications, il est peu probable qu'elles tiennent compte des chiffres récents de l'inflation et des turbulences sur les marchés financiers ".
* Sur le plan des valeurs, l'écart de rendement entre le 10 ans italien et son équivalent allemand a bénéficié aux valeurs bancaires.
* Aux Etats-Unis, les stocks hebdomadaires de pétrole ont grimpé de 1,956 million de barils contre un consensus de -1,314 million après +2,025 millions de barils la semaine précédente. Les stocks d'essence ont reculé de 0,71 million de barils. Le marché tablait sur une hausse de 1,066 million après -0,812 million la semaine précédente. Les stocks de produits distillés ont augmenté de 0,725 million de barils contre un consensus de 0,292 million après +2,592 millions la semaine précédente. En fin d'après-midi, le cours du baril de WTI américain cède 1,1% à 117,7 dollars.
* En hausse en début de séance dans l'attente des conclusions de la réunion surprise de la BCE, l'euro évolue désormais proche de l'équilibre (-0,05% à 1,0410 dollar) une fois ces conclusions connues. Il semble que la montagne a accouché d'une souris. L'inflation en zone euro, toujours plus élevée, met la BCE sous pression.

"Handicapée dans sa capacité à relever les taux sans être entravée par l'impact négatif d'un durcissement des conditions monétaires sur les pays aux finances publiques les plus fragilisées (au premier rang desquels l'Italie), la BCE semble perdre ses repères", commente Franck Dixmier d'Allianz GI.

La convocation d'une réunion d'urgence à quelques heures du FOMC de la Fed, préemptant de fait l'attention des marchés, ne s'est en fait traduite par rien de nouveau par rapport à ce qui avait été communiqué la semaine dernière lors de son dernier meeting : les réinvestissements du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) seront potentiellement utilisés pour soutenir les spreads, et la BCE a confirmé travailler sur un outil ad-hoc anti fragmentation financière.

* En mai 2022, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution en France sont en hausse de 1,1 % sur un mois, après +1,3 % en avril, a annoncé l'Insee. Dans la grande distribution étendue, ces prix augmentent de 1,2 % sur un mois, après +1,3 % en avril. Hors grande distribution, les prix augmentent de 1,3 % sur un mois, après +0,9 % en avril.

Toutes formes de ventes confondues, les prix des produits de grande consommation augmentent de 1,2 % sur un mois, après +1,1 % en avril.

Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution accélèrent pour le sixième mois consécutif : +4,1 % en mai, après +2,9 % en avril.

* Une délégation de la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen, sous la direction de l'Allemand Norbert Lins (parti PPE), se rendra à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine les 20 et 21 juin 2022. Lors de ce déplacement, les députés se rendront aux frontières de Medyka (rail) et de Korczowa (route) afin d'évaluer les importations de produits agricoles de l'Ukraine et les possibilités d'itinéraires alternatifs.

La capacité de stockage des produits agricoles fera l'objet d'un échange de vues entre les députés et des représentants des entreprises ukrainiennes.

En amont de la visite, Norbert Lins a déclaré: "En raison du blocus russe aux ports ukrainiens de la mer Noire, les exportations céréalières doivent être assurées par la route et le rail. L'objectif de cette mission d'évaluation à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine est d'identifier les problèmes sur le terrain et la façon dont l'Europe pourrait fournir une aide simple et rapide".

**SOCIETES**

* Les valeurs bancaires ont bien progressé : Société Générale de 2,86%, Crédit Agricole de 2,48% et BNP Paribas de 2,01%. En revanche, les valeurs liées au pétrole, dont TotalEnergies et Technip Energies, ont clôturé dans le rouge. Atos pour sa part poursuivi son repli, 24 heures après la présentation de sa nouvelle stratégie.
* Les valeurs bancaires ont nettement rebondi en France, soutenues par la réduction de l'écart (ou spread) de taux entre le rendement du 10 ans allemand et de son équivalent italien. Société Générale a progressé de 2,86% à 23,05 euros, Crédit Agricole de 2,48% à 9,05 euros et BNP Paribas de 2% à 48,28 euros. Ce spread est considéré en Bourse comme une mesure du risque financier en Europe et son écartement ces derniers jours avait pesé sur le secteur financier.
* Oeneo est resté stable à 14,6 euros après la publication de résultats 2021/2022 solides. Le fabricant de bouchons en liège et de tonneaux pour l'élevage de vin et whisky a profité du rebond de l'activité après les périodes de confinement. La qualité de ces produits permet au groupe indirectement contrôlé par Rémy Cointreau de jouir d'un robuste "pricing power". Oeneo a ainsi enregistré un résultat net part du groupe en hausse de 17,9% à 37,1 millions d'euros.

Le fleuron français a réalisé également un résultat opérationnel record à 54 millions d'euros en progression de 17,4%. La marge opérationnelle courante est ainsi ressortie à 16,6% du chiffre d'affaires, " en ligne avec les objectifs du groupe ".

Déjà publié, le chiffre d'affaires a atteint 326 millions d'euros, soit une progression de 19,5%.

Dans une perspective plus long terme, pour faire face à la croissance de l'activité bouchage, Oeneo prépare le lancement de la construction d'une nouvelle capacité de production de bouchons Diam pour un investissement de l'ordre de 25 millions d'euros, qui devrait s'étaler sur une durée de trois ans.

* Lhyfe, spécialiste français de l'hydrogène vert renouvelable a gagné 2,1% à 7,964 euros. Le groupe introduit en Bourse à 8,45 euros le mois dernier, et les Chantiers de l'Atlantique ont conclu un protocole d'accord pour le développement de plateformes de production d'hydrogène en mer. Cet accord vise non seulement le développement de la filière hydrogène renouvelable en mer, mais aussi dans les zones portuaires.

Pour les projets offshore, les deux partenaires prévoient de développer des solutions de production d'une puissance d'au moins 100 MW, qui seront installées sur des structure fixes existantes, ou sur des fondations de type posées ou flottantes.

Chantiers de l'Atlantique concevra, construira et installera les plateformes tandis que Lhyfe se chargera de concevoir et opérer les sites de production d'hydrogène renouvelable.

Cet accord intervient alors que Lhyfe et Chantiers de l'Atlantique travaillent depuis déjà 18 mois au co-développement d'un pilote de production d'hydrogène offshore dans le cadre du projet SEM-REV.

Cette collaboration donnera lieu, en septembre 2022, à l'inauguration du premier démonstrateur de production d'hydrogène renouvelable offshore au monde, au large de Saint-Nazaire (France).

L'entreprise, qui connecte directement ses sites de production d'hydrogène vert aux énergies renouvelables pour alimenter l'industrie et les usages de la mobilité, compte déjà 93 projets d'usines en développement en Europe (plus de 4,8 GW de capacité totale installée).

* Sur une place parisienne en plein rebond, Partouche a reculé de 1,3 % à 18,80 euros par action. Si l’activité de l’exploitant de casinos et d’hôtels a nettement rebondi lors du deuxième trimestre de son exercice 2021-2022, elle ressort toujours inférieur à son niveau pré-crise. La faute à des contraintes sanitaires qui pèsent toujours sur la fréquentation. En France, le « passe vaccinal » était en vigueur du 24 janvier au 13 mars inclus, limitant l’accès aux casinos à la clientèle.

Entre février et avril 2022, Partouche a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 89,1 millions d'euros. Il est multiplié par 3,8 sur un an, car tous les casinos français du groupe étaient fermés entre février et avril 2021 en raison de la crise du Covid. Par rapport à son niveau pré-crise, le chiffre d'affaires affiche un recul de 15,4%.

De son côté, le Produit Brut des Jeux (PBJ) atteint 148,2 millions d'euros sur le deuxième trimestre de l'exercice en cours (-11,8% par rapport à son niveau pré-crise) et le Produit Net des Jeux (PNJ) ressort à 70,8 millions d'euros (-15,5% par rapport à son niveau pré-crise).

La fréquentation s'inscrit ainsi en baisse de 19,7% par rapport à son niveau pré-crise. Partouche souligne toutefois que la baisse de la fréquentation s'est atténuée depuis la levée du "passe vaccinal". Autre point positif : le panier moyen a progressé de 20,8% à 89 euros.

* Abus de position dominante sur le marché des chipsets LTE : le Tribunal annule la décision de la Commission infligeant à Qualcomm une amende d’environ un milliard d’euros. Il a constaté que plusieurs irrégularités procédurales ont affecté les droits de la défense du spécialiste des puces pour smartphone et infirme l’analyse menée par la Commission du comportement reproché à cette société. Elle était accusée d'abus de position dominante sur le marché mondial des chipsets compatibles avec la norme Long Term Evolution (LTE).

Par son arrêt de ce jour, le Tribunal annule dans son intégralité la décision de la Commission. Il observe notamment que la décision attaquée se limite à retenir un abus de position dominante sur le seul marché des chipsets LTE, alors que la communication des griefs visait un abus tant sur ce marché que sur celui des chipsets UMTS (Universal Mobile Telecommunications System).

Il considère que, dans la mesure où une telle modification des griefs avait une incidence sur la pertinence des données sur lesquelles se fondait l'analyse économique de Qualcomm visant à contester la capacité de son comportement de produire des effets d'éviction, la Commission aurait dû la mettre en mesure d'être entendue et, le cas échéant, d'adapter son analyse. En conséquence, à défaut d'avoir entendu l'entreprise sur ce point, le Tribunal juge que la Commission a violé ses droits de la défense.

**ANALYSES**

* La nouvelle est tombée tôt ce mercredi matin. La Banque centrale européenne a décrété le branle-bas de combat face à la flambée des taux européens. Le Conseil des gouverneurs - qui rassemble le directoire de la BCE et les patrons de banques centrales nationales de la zone euro - s'est réuni pour une rencontre « non prévue » par le calendrier. Objectif : trouver comment calmer des marchés financiers chauffés à blanc.

Il y avait urgence. Depuis la réunion de la BCE le 9 juin, un mouvement de vente massive des obligations d'Etats européens a fait bondir les coûts d'emprunts des Etats à des niveaux inédits depuis plusieurs années. En particulier pour les plus endettés d'entre eux.

Mardi, le rendement de la dette italienne à 10 ans s'est ainsi envolé au-delà de 4 % pour la première fois depuis 2014. Plus inquiétant, son écart avec le taux à 10 ans allemand s'est creusé pour atteindre 240 points de base, ravivant le spectre d’une nouvelle crise de la zone euro.

Pour la banque centrale, il était essentiel d'apporter une réponse rapide à des investisseurs qui doutent de sa capacité à mener une hausse de ses taux directeurs et la fin de ses achats, tout en luttant contre un écartement trop important des taux entre pays du Nord et pays du Sud. Le risque est qu'une telle fragmentation des conditions de financement en zone euro rende insupportable le coût de la dette pour certains Etats, et dans le pire des cas, les prive d'accès aux marchés financiers.

A l'annonce du Conseil des gouverneurs surprise de mercredi matin, les marchés s'attendaient donc à une réponse forte. D'autant que la dernière fois qu'une telle réunion avait eu lieu en urgence, c'était en mars 2020. Et elle avait accouché du gigantesque plan d’achat urgence pandémie (PEPP).

Rien de tel cette fois-ci. La BCE a confirmé ce qu'elle avait déjà annoncé concernant les réinvestissements de son portefeuille. Elle va d'abord mobiliser les montants issus des remboursements des 1.700 milliards d'euros d'obligations acquises dans le cadre du PEPP lorsqu'elles arrivent à échéance. Ces achats pourront au besoin être centrés sur les titres des pays les plus fragiles.

Au-delà de cette première ligne de défense, la banque centrale va se doter d'un dispositif spécifique de lutte contre la fragmentation. Mais ceux qui attendaient des précisions sur son but ou son fonctionnement en sont pour leurs frais. La BCE a juste indiqué avoir demandé à ses équipes et à celles des banques centrales nationales « d'accélérer l'achèvement de la conception d'un nouvel instrument anti-fragmentation en vue de son examen par le Conseil des gouverneurs ».

Dans un premier temps, les marchés ont manifesté une certaine déception. « Beaucoup de bruit pour rien », a ainsi déploré Franck Dixmier, responsable mondial de la gestion obligataire chez Allianz GI. Préempter l'attention des investisseurs avant la Fed pour si peu est une occasion perdue. » D'autant que la veille, l'allemande Isabel Schnabel, membre du directoire de la banque centrale avait suscité de grands espoirs en déclarant devant les étudiants de la Sorbonne que l'engagement de la BCE à prévenir la fragmentation n'avait « aucune limite ».

Les taux européens qui avaient enregistré une forte détente dans la matinée ont accusé le coup. Le rendement italien à 10 ans avait reculé de plus 30 points de base à 3,75 % et le 10 ans français de 15 points de base à 2,2 %. La tendance était toujours à la baisse après la publication du communiqué, mais dans une moindre mesure.

Puis un certain optimisme a repris le dessus, les investisseurs estimant que la BCE cherchait à se donner les moyens de réagir avant que les taux ne dérapent trop fortement. Le 10 ans italien a terminé à 3,8 % contre 4,2 % la veille. Surtout, son écart avec son équivalent allemand est redescendu à 220 points de base.

La banque centrale a, encore une fois, réussi à calmer les craintes avec des mots. Mais les marchés attendent désormais des actes. Et ils pourraient rapidement revenir tester la capacité de réaction de l'institution.

**L’AGENDA DU 16 juin 2022**

**13h00 au Royaume-Uni**
Décision de politique monétaire

**14h30 aux Etats-Unis**
Inscriptions hebdomadaires au chômage
Permis de construire et mises en chantier en mai
Indice manufacturier de la Fed de Philadelphie en mai